

Le suivi de la demande d'emploi : le besoin d'une temporalité resserrée en temps de crise

Adapter la méthodologie, les outils et le rythme pour mieux refléter la conjoncture du marché de travail

1. Avant crise : un rythme de croisière trimestriel

Passage d'un rythme de diffusion mensuel à trimestriel acté en 2017

Données mensuelles très volatiles et parfois difficiles à interpréter.

Constat d'une augmentation de la volatilité.

Catégorie A, moins de 25 ans

En milliers, données CVS-CJO



Travaux d'experts de la Dares, de Pôle emploi et de l'Insee :

-> Recommandation de l'Autorité de la statistique publique (ASP)

-> Consultation du Conseil national de l'information statistique (CNIS)

Les données trimestrielles doivent être privilégiées aux mensuelles mieux dégager les évolutions tendancielle.

Communiqués de presse Pôle emploi - Dares auprès des utilisateurs, maintien de la publication des séries mensuelles pour éviter toute perte d'information.

2. Pendant la crise : le retour d'un besoin de suivi sur une temporalité resserrée

Une conjoncture évoluant très vite dès mars 2020

« Indispensable pour les décideurs publics de disposer d'informations en temps réel pour comprendre les évolutions très rapides à l'œuvre. »

Diffusion du suivi de la demande d'emploi du 1^{er} trimestre 2020 prévue le 27/04/2020.

-> Le 24/04 la Dares et Pôle emploi décident, dans le contexte exceptionnel, de réaliser une publication spécifique mensuelle.

Avec possibilité pour les régions de la décliner, sous contrainte d'un format volontairement réduit avec commentaires courts.

Choix retenus en Hauts-de-France :

- Focus mensuel diffusé sur les sites internet, proposant données agrégées et analyses.
- Maquettes régionales et départementales de données détaillées livrées en interne.

Le focus de la demande d'emploi en mars 2020

Sur le site internet de la Dreet :

Études, statistiques > Marché du travail > Demande d'emploi > Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi – Focus sur mars 2020

Sur le site internet de Pôle emploi :

<https://www.pole-emploi.org/regions/hauts-de-france/>

Publication restée en service jusqu'au suivi relatif au mois de juillet 2020.

Situation à fin mars 2020

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en Hauts-de-France

Mars 2020	Chef de file	Évolution mensuelle	Chef de file	Évolution
Catégorie A (sans possibilité de recherche d'emploi, sans emploi)	389 378	+19 508	+4,9 %	
Catégorie B (sans possibilité de recherche d'emploi, en activité réduite courte)	85 270	-17 700	-20,2 %	
Catégorie C (sans possibilité de recherche d'emploi, en activité réduite longue)	119 260	-34 200	-28,3 %	
Catégorie A, B, C (sans possibilité de recherche d'emploi)	589 878	+19 508	+4,2 %	
Catégorie D (sans accès possible de recherche d'emploi, sans emploi)	38 220	-400	-1,0 %	
Catégorie C (sans accès possible de recherche d'emploi, en emploi)	21 710	-400	-1,8 %	

Source : Pôle emploi (Data, DTE), Intermédiaire Sociale et Conseil Hauts-de-France, Direction DDETS

Fin mars 2020, 589 378 demandeurs d'emploi de catégories A, B, C sont inscrits à Pôle emploi en Hauts-de-France. Leur nombre augmente de 12 073 par rapport à fin février, soit +2,2 %, il s'agit de la première hausse depuis août 2019 dans la Région.

Les demandeurs d'emploi de catégorie A enregistrent une hausse sur un mois de 19 508 (+5,4 %), ceux de catégorie B de 17 700 (-20,2 %). En revanche, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie C recule de 34 200 personnes, soit -28,3 % par rapport à fin février.

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A, B, C par département en Hauts-de-France

Mars 2020	Chef de file	Évolution mensuelle	Chef de file	Évolution
Hauts-de-France	589 878	+19 508	+4,2 %	
Aisne	54 530	+400	+0,7 %	
Nord	258 520	+4 760	+1,9 %	
Oise	88 430	-2 110	-2,3 %	
Pas-de-Calais	136 260	-4 200	-3,0 %	
Source	82 300	+1 210	+1,5 %	

Source : Pôle emploi (Data, DTE), Intermédiaire Sociale et Conseil Hauts-de-France, Direction DDETS

Entrées en catégories A, B, C par motif en Hauts-de-France

Mars 2020	Nombre d'entrées	Répartition des motifs (en %)	Évolution mensuelle (en %)
Fin de contrat	6 070	18,9%	+11,1%
Fin de mission d'intérim	6 280	19,4%	+10,2%
Démission	1 700	5,2%	+1,5%
Rupture conventionnelle	2 450	7,6%	+6,8%
Licenciement économique	870	2,7%	+0,9%
Autre licenciement	2 720	8,4%	+2,5%
Première entrée sur le marché du travail ⁽¹⁾	2 870	8,9%	+0,5%
Retour d'inactivité ⁽²⁾	7 460	22,8%	+0,0%
Reinscription rapide ⁽³⁾	8 560	26,4%	+0,3%
Autres motifs ⁽⁴⁾	2 830	8,8%	+2,8%
Motif indéterminé	5 460	16,6%	+1,1%
Total des entrées en catégories A, B, C	32 100	100,0%	+8,8%

Source : Pôle emploi (Data, DTE), Intermédiaire Sociale et Conseil Hauts-de-France, Direction DDETS

(1) Entrées à Pôle emploi dans un premier ou un deuxième tour de procédure pour la première fois sur le marché du travail, sans inscription préalable sur le site de Pôle emploi.
 (2) Retour à l'emploi après une période d'inactivité. In de motif ou indéterminé. In de formation.
 (3) Reinscription après une période de chômage longue ou après un licenciement, une démission, une rupture conventionnelle, une période d'inactivité...
 (4) Fin d'activité ou retraite, autre en France, retour d'un autre pays.

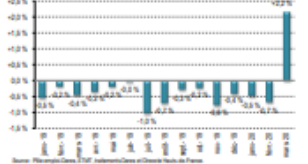
Sorties de catégories A, B, C par motif en Hauts-de-France

Mars 2020	Nombre de sorties	Répartition des motifs (en %)	Évolution mensuelle (en %)
Rupture d'emploi défective ⁽¹⁾	6 860	12,6%	-20,1%
Créée en stage ou en formation	3 840	6,9%	-22,5%
Arrêt de recherche (maternité, maladie, retraite...)	4 460	8,1%	+3,7%
Dortoir/malade	2 720	5,0%	+18,2%
Quésition d'inscription pour défaut d'actualisation	18 070	32,8%	+20,1%
Opération administrative	3 140	5,8%	+6,3%
Autres motifs ⁽²⁾	2 610	4,8%	+0,8%
Total des sorties de catégories A, B, C	38 600	100,0%	+8,5%

Source : Pôle emploi (Data, DTE), Intermédiaire Sociale et Conseil Hauts-de-France, Direction DDETS

(1) Reinscription à Pôle emploi.
 (2) Département, lieu de séjour non validé, absence du lieu de résidence supérieure à 30 jours, etc.

Évolution mensuelle des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A, B, C en Hauts-de-France



En fin février et fin mars 2020, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C augmente dans tous les départements des Hauts-de-France. Les hausses s'échelonnent de +1,7 % dans l'Aisne à +3,2 % dans l'Oise. Avec +1,9 % sur un mois, les départements du Nord et de la Somme connaissent un rebond de la demande d'emploi en catégories A, B, C plus modeste qu'en moyenne régionale. Il est à l'inverse plus modeste dans le Pas-de-Calais avec -2,5 %.

À cours du mois de mars 2020, 32 100 entrées en catégories A, B, C sur les listes de Pôle emploi sont enregistrées dans les Hauts-de-France. Malgré un nombre en baisse de -4,8 % par rapport au mois précédent, les entrées en mars 2020 sur les listes de Pôle emploi sont nettement supérieures aux sorties (38 600).

Les inscriptions pour fin de mission d'intérim s'accroissent fortement en mars 2020, avec une augmentation de +10,2 %. Elles représentent 19,4 % des inscriptions en catégories A, B, C en mars 2020. Les entrées sur les listes de Pôle emploi pour rupture conventionnelle (+6,8 %), fin de contrat (+11,1 %), démission (+1,5 %) et licenciement économique (+2,7 %) sont également en nette hausse par rapport à février 2020. À l'inverse, les inscriptions pour première entrée sur le marché du travail (-20,5 %) ou pour retour d'inactivité (-20,1 %) connaissent un recul marqué.

Avec 38 600 sorties de catégories A, B, C enregistrées en Hauts-de-France en mars 2020, leur évolution sur un mois se porte à -20,5 %. Le nombre de sorties des listes de Pôle emploi devient ainsi largement inférieur au nombre d'entrées.

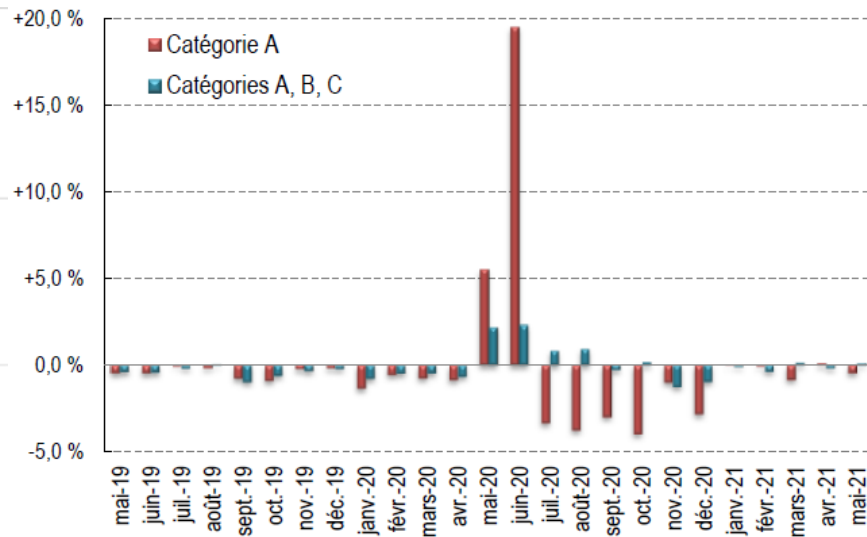
Seules les sorties pour arrêt de recherche d'emploi sont en hausse ce mois-ci (+3,7 %) et de +18,2 % pour les sorties en raison d'une maladie. Les sorties pour stage ou formation connaissent un repli conséquent par rapport à février 2020 (-22,5 %), tout comme les opérations administratives (-6,3 %) et les défauts d'actualisation (-20,1 %). Les reprises d'emploi défectives affectent quant à elles un recul de -20,1 %.

Les apports du changement de rythme de diffusion

Demandedeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi
au 1^{er} trimestre 2022

Eclairer les conséquences immédiates de la crise sanitaire

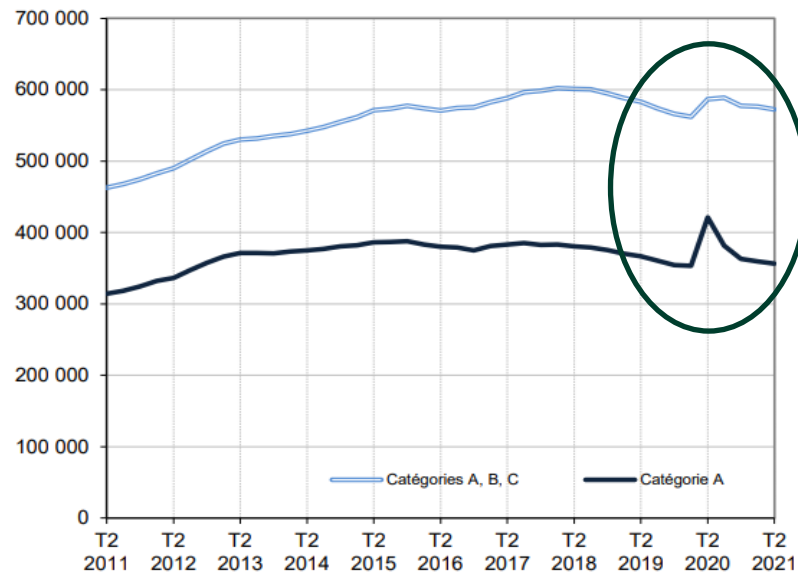
Évolution mensuelle des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en Hauts-de-France



Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares et Dreets Hauts-de-France.
Données CVS-CJO.

Demandeurs d'emploi en catégories A et A, B, C dans les Hauts-de-France

Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO)



Une aide à la décision indispensable en temps de crise afin de pouvoir réagir rapidement

- Renforcer la transparence du marché du travail
- Se mobiliser pour faciliter l'accès à l'emploi
 - ajuster les mesures pour l'emploi
 - innover/ trouver des solutions de recrutement en temps de crise
 - attirer des candidats vers les métiers en tension
- S'organiser / se réorganiser pour assurer le maintien des services aux demandeurs d'emploi et aux entreprises
 - garantir le bon paiement de l'indemnisation du chômage, répondre aux sollicitations,
 - assurer l'inscription et proposer des prestations d'accompagnement
 - accompagner les employeurs dans leurs recrutements prioritaires

Le changement de méthodologie de calcul de l'indicateur de tension

Les tensions sur le marché du travail en 2020

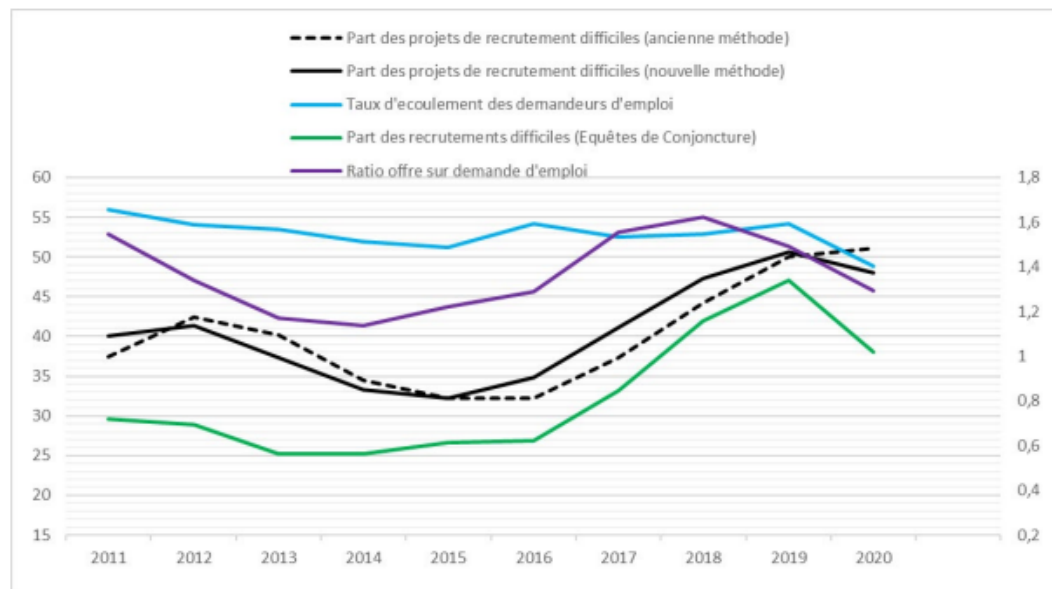
Avec la crise sanitaire, elles baissent
pour rejoindre celles de 2017

Un changement de méthodologie...

Contexte: l'indicateur précédemment calculé tendait à réagir avec retard aux fluctuations conjoncturelles du fait de la période d'interrogation des entreprises

Changement de méthodologie: prendre en compte les enquêtes sur deux années consécutives pour mieux rendre compte des difficultés de recrutement au cours d'une année

Figure 1 - Lien entre les indicateurs de difficultés de recrutement BMO et l'évolution de la conjoncture



Sources : Dares, Pôle Emploi, indicateurs de tensions ; Enquêtes de conjoncture, Insee.

... pour mieux tenir compte des retournements conjoncturels

Tableau 1 - Impact sur la liste des métiers en tension en 2019

Métiers	Tension avec ancienne méthode	Rang avec ancienne méthode	Tension avec nouvelle méthode	Rang avec nouvelle méthode	Écart de tension	Écart de rang	Écart de catégorie de tension
Dessinateurs en électricité et en électronique	3,42	1	3,30	1	-0,13	0	0
Techniciens en mécanique et travail des métaux	2,65	2	2,59	2	-0,07	0	0
Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)	2,58	3	2,55	3	-0,03	0	0
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique, chefs de projets informatiques	2,41	4	2,26	4	-0,15	0	0
Géomètres	2,35	5	2,22	5	-0,13	0	0
Dessinateurs en mécanique et travail des métaux	2,18	6	2,11	6	-0,07	0	0
Techniciens en électricité et en électronique	1,96	8	1,97	7	0,01	-1	0
Régleurs	2,11	7	1,95	8	-0,17	1	0
Carrossiers automobiles	1,75	11	1,64	9	-0,11	-2	0
Couvreurs	1,71	13	1,62	10	-0,09	-3	0

Note : le code couleur sur les trois dernières colonnes est fonction de l'ampleur de l'écart du niveau, du rang et de la catégorie de tension. Il passe donc du jaune au rouge selon l'importance l'écart. Lecture : les tensions chez les dessinateurs en électricité et électronique baissent légèrement avec la nouvelle méthode, passant de 3,42 à 3,30 (soit un écart de -0,13). Ce métier reste celui le plus tendu et sa catégorie de tension reste inchangée. Champ : France (hors Mayotte), 2019.

Source : Pôle emploi – Dares, métiers en tension



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



pôle emploi

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités